L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 18 JUIN 1884. 57ème Année.

Dufour, Danner & Cie.,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI 18 JUIN 1884.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

EDITION DU DIMANCHE.

Un an	$3 00

Renferme deux feuilletons.

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	.75

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTE DE CE JOUR.

Par le Sherif le contenu et installations de la grocerie sise au coin des rues Poets et Royale.

La crise—Les planteurs.

Nous l'avons déjà dit, nous ne cesserons de le répéter ; Dans les industries agricoles, quelles qu'elles soient, l'économie est, dans les circonstances les plus ordinaires, les plus favorables même, non pas une vertu, qu'il est possible de pratiquer, plus ou moins bien, mais une nécessité dont on ne peut se dispenser, une partie intégrante du métier que l'on exerce.

Sans économie, pas de succès pour le cultivateur, qu'il se livre à la production des céréales ou à celle des plantes industrielles.

C'est bien autre chose encore, quand l'agriculture est en souffrance, qu'il suffit de la moindre imprudence, pour faire pencher la balance du mauvais côté et entraîner la ruine.

Nous sommes—il faut l'avouer—dans une des crises les plus redoutables que l'industrie sucrière ait jamais traversées en Louisiane. Il y a une effrayante dépression sur le marché ; les prix sont tombés à des chiffres ruineux, et l'approvisionnement s'est trouvé si abondant, que l'on ne peut trouver à placer les produits, même à des conditions désastreuses. Les spéculateurs, les raffineurs ont subi des pertes énormes ; le planteur n'est pas rentré dans ses dépenses, et la vente, lorsqu'elle a été possible, n'a pu couvrir les frais de la production.

Ce qu'il y a de plus déplorable, c'est que cette situation n'est pas le résultat d'accidents survenus dans telle ou telle localité ; elle pèse sur le monde entier aussi bien en Europe qu'en Amérique. Au moment où une gêne générale amène forcément une restriction dans la consommation, la production augmente sans cesse, et rien ne fait prévoir où, ni quand cet accroissement pourra s'arrêter. Nous venons d'éprouver de fortes pertes par suite des inondations qui ont submergé nos plus riches régions sucrières ; les hommes compétents les évaluent, en nature, à cinquante milles boucauts ; en argent, à cinq millions de dollars. C'est un véritable désastre.

Si cette diminution inattendue dans notre production, pouvait opérer une réaction sur les marchés des Etats-Unis et y provoquer une légère hausse dans les prix, nous pourrions espérer trouver là un léger adoucissement au malheur qui vient de nous frapper, mais, avec la meilleure volonté du monde, il nous est impossible de nous bercer, un seul instant, d'une pareille illusion. Notre récolte de sucre est trop peu de chose, en comparaison de la consommation qui s'en fait dans toute l'étendue de l'Union, pour que notre déficit affecte sérieusement l'approvisionnement général, et exerce la moindre action sur les prix—de telle sorte qu'il ne faut s'attendre à aucune hausse, d'un côté, pour compenser, en partie, tout au moins, les pertes subies, de l'autre. A quelque point de vue que nous envisagions la situation, nous n'apercevons que dettes. Notre récolte, déjà considérablement réduite, il nous faudra la vendre à prix réduits.

La perspective est donc fort inquiétante, que faire pour échapper, peut-être à une calamité ? Nous sommes victimes de deux forces majeures qui pèsent également sur nous et échappent complètement à notre contrôle : baisse dans la production, d'un côté, baisse dans les prix, de l'autre. Ne pouvant leur résister, il nous faut sagement courber la tête devant elle, et à force de prudence, tâcher d'adoucir leurs coups. La plus stricte économie peut seule nous épargner des maux irréparables.

C'est dans de semblables circonstances que le fermier, le planteur sent tout le prix du système qui consiste pour lui à suffire entièrement à trouver autour de lui, et sans bourse délier, tout ce dont il a besoin ; la nourriture pour les personnes qui l'entourent ; le fourrage et les grains pour ses bestiaux et ses animaux de trait ; des engrais pour fertiliser la terre, et en tirer tout ce qu'elle peut donner, rien, ou presque rien à acheter, rien, ou presque rien à dépenser. Le produit de ce qu'il vend—en grande quantité, dans les bonnes années, en petite quantité, dans les mauvaises—lui rentre dans la poche, sans être obligé d'en sortir ensuite. Dans le premier cas, il économise et s'enrichit ; dans le second, il joint, tout au moins, les deux bouts. Que si une grande catastrophe fond soudain sur lui, il a, dans le jour néfaste, un fonds de réserve qui lui permet de parer les coups les plus cruels de la fortune, quelquefois même de se relever complètement.

Telle est la grande économie, qu'en tout temps et en tout lieu, le fermier doit mettre en pratique et qui est, pour lui, un principe infaillible de succès.

Il en est une autre, non moins importante, non moins difficile, à laquelle doit s'attacher spécialement le cultivateur dont l'industrie est autant manufacturière qu'agricole—tel que le planteur sucrier, et qui est indispensable dans les années noires, comme celle que nous traversons. Il lui faut opérer impitoyablement des retranchements sur toutes les dépenses qu'il se croyait permises dans les temps meilleurs ; il lui faut couper, tailler, rogner en tout et partout—d'abord sur les dépenses de son intérieur, et la recommandation, ici, est tellement simple, tellement élémentaire, qu'il est inutile d'y insister ; puis et surtout, sur le capital qui sert à sa fabrication sucrière. Il y a des sacrifices que le travailleur doit partager avec le planteur, [illegible] à plus encore à souffrir [illegible]

ce qui sent l'ostentation, l'apparat, et s'en tenir au strict nécessaire. Il n'y a pas à hésiter, quand il s'agit du salut, de la préservation de ce que l'on possède. N'est-ce donc pas assez des désastres auxquels nous ne pouvons échapper ? Allons-nous les aggraver encore et nous exposer tous à la banqueroute ? N'épargnons rien pour nous maintenir sains et saufs pendant l'effroyable tourmente dont nous sommes les jouets, et n'offrons pas, l'hiver prochain, aux étrangers qui vont nous arriver en foule, qui viennent juger notre pays, essayer d'y faire des affaires, le lamentable spectacle d'une grande industrie aux abois.

LA PATRIE ILLUSTRÉE.—Notre éminent confrère, M. H. Beaugrand, directeur-propriétaire de la *Patrie Illustrée*, organe officiel du parti libéral à Montréal, nous adresse un numéro-spécimen de *La Patrie Illustrée*. Nous nous contentons d'accuser aujourd'hui réception de l'envoi, mais cette publication est trop remarquable sous tous les rapports pour que nous nous bornions à un simple remerciement. Nous reparlerons demain de ce numéro qui fait grand honneur à la presse franco-canadienne.

WEST END.—Le public ne peut qu'applaudir à la variété de plaisirs que lui offre la Compagnie du West End, et convenir que même ses spectacles gratis, les feux d'artifice par exemple, ont leur très grand prix ; mais il revient toujours à ce petit théâtre si intelligemment dirigé.

La Grande Duchesse reste encore sur l'affiche, et personne ne s'en plaint, la foule, au contraire, y demeure fidèle et ; elle n'est pas près d'arriver à la lassitude.

PAVILLON FARANTA.—Outre les sujets nombreux que chaque soir on applaudit au Pavillion, on trouve dans le charmant programme d'aujourd'hui les noms de MM. Daveney et Reed, deux comiques de bon crû ; Mlle Blanche Lamothe et M. Adrien Lamothe, Lizzie Haywood, le professeur Davison et les frères Malcolm.

Législature de la Louisiane.

SENAT.—Un mémoire de l'association des planteurs sucriers, qui approuvent la loi prohibant les "rice flumes" (dalles à riz), et les ouvertures pratiquées dans les chemins, a été soumis au comité des terres et levées.

Il a été fait un rapport favorable sur le bill de la Chambre fixant le salaire des commissaires de jurés, dans la paroisse d'Orléans ; un rapport favorable sur le bill du Sénat pourvoyant au paiement, par la Nouvelle-Orléans, des salaires du shérif des cours criminelles et de ses députés ; un rapport favorable sur le bill du Sénat autorisant la Nouvelle-Orléans à prolonger le paiement du Parc de la ville.

—M. Demas a présenté et le Sénat a adopté une résolution qui charge le gouverneur de demander aux compagnies de chemins de fer Mississippi Valley, Morgan et Texas Pacific qu'elles propositions elles sont prêtes à faire relativement aux réparations et au maintien des levées qui touchent à leurs voies.

Le bill de M. Smart (Sénat) réduisant les "fees" des coroners et les frais de voyage des jurés, dans toutes les paroisses, excepté la paroisse d'Orléans, a été adopté.

—Le Sénat a ratifié les nominations suivantes :

Léon Jastremski, de East Baton Rouge, George Mason Graham, de Rapides, Henry M Farrel, de West Baton Rouge, Frederick B Farrar, de West Feliciana, Zachary T Gallion, de Natchitoches, John S Young, de Caddo, Isaiah D Moore, de Lafourche, M D Gerard de Lafayette, Wm H Pipes, de East Feliciana, Joseph H Spearing, d'Orléans, H Dudley Coleman, d'Orléans, M A Strickland, de Ste Hélène, membres du Board de Surintendants du Louisiana State University and Agricultural and Mechanical College ; W H M Magruder, Ed M Burnett, J West McMath, R H Burke, J J Capdevielle, membres du Board de Directeurs de l'asile des aveugles ; M C Pitot, inspecteur de poids et mesures, paroisse Bienville ; S D Pearce, notaire, Lincoln ; R Galstan, Milton Burns, J M Allison, Zack Sharp, Alex Burt, Pat Welsh, Chas. Aubrey, John Tally, Armand Coulon, jurés de police pour la paroisse St Tammany ; Louis V Marye, W Whittington, Jr, notaire pour la paroisse Rapides.

CHAMBRE.—M. Hunter a présenté un mémoire par lequel des citoyens de la paroisse Rapides demandent une loi qui exige le paiement d'un "poll tax" pour le privilège de voter.

Il a été fait un rapport favorable sur le bill de la Chambre allouant $100,000 pour l'Exposition Universelle de la Nouvelle-Orléans ; un rapport favorable sur le bill du Sénat établissant une station de quarantaine à la Passe Sud-Est.

Le bill de la Chambre autorisant les directeurs des écoles publiques à louer à bail les terres appartenant aux écoles et qui n'ont pas été vendues, a été adopté.

Le bill de la Chambre exigeant un certificat de paiement de toutes les taxes avant qu'une propriété puisse être transférée ou vendue, a été adopté.

Le bill de la Chambre retirant le privilège du "ferry" à W. H. Finnegan, a été adopté.

Correspondance.

Baie St. Louis, le 15 juin 1884.

Messieurs les Editeurs de l'ABEILLE.

Messieurs,—Je vous prie d'avoir la bonté d'insérer dans votre estimable journal ces quelques lignes.

A une réunion du maire et des aldermen de la ville de la Baie St. Louis, tenue le 7 juin 1884, M. L. Piernas a proposé que les warrants portant le No 200 et 201, émis par l'ancien Bureau, ne soient pas payés. Un de ces warrants était en faveur de M. Roderick Seal, pour la somme de deux cent cinquante piastres ($250) et l'autre en faveur de M. T. Ford, pour le montant de cent vingt-cinq piastres ($125). J'ai voté pour que ces warrants soient payés par la raison que je les ai approuvés le 27 mars 1884, étant du comité de finances de l'ancien Bureau.

J'ai l'honneur de vous saluer,
Votre très dévoué,
EDOUARD C. GANDELEED,
Alderman de la ville de la Baie St. Louis.

Placement d'argent.—La Banque Nationale de la Nouvelle-Orléans achète et vend des bons des Etats-Unis et des bons hypothécaires de diverses compagnies de chemins de fer urbains. Les capitalistes ne sauraient trouver un placement d'argent plus sûr et plus productif que celui offert par cette banque. Voir plus loin, un avis à ce sujet.

On lit, dans le *Nord* :

Quelle que soit l'issue des négociations qui se poursuivent entre les puissances sur les affaires d'Egypte, il faut reconnaître qu'elles ont été conduites dans un tel esprit de conciliation et avec un désir si manifeste d'arriver à une entente, qu'il faudrait désespérer de la diplomatie si elles n'aboutissaient promptement à une solution favorable.

C'est, en effet, un trait remarquable de ces pourparlers, que dès le premier jour l'intérêt général y a pris le pas sur les préoccupations individuelles. La France, quelques regrets qu'ait pu lui laisser la suppression du *condominium* anglo-français, n'a pas cherché à faire revivre une institution qui avait produit de fâcheux résultats, mais dont le rétablissement eût pu flatter son amour-propre. Ce désintéressement du gouvernement français a, dès le début, imprimé aux négociations la meilleure direction qu'elles pussent prendre pour conduire à un accord. En plaçant la question sur le terrain des intérêts européens, la France enlevait à l'Angleterre toute possibilité de se dérober aux conséquences des engagements qu'elle avait pris vis-à-vis de l'Europe.

On écrit, de Genève, le 2 juin :

Une foule énorme a envahi les rues, pavoisées pour la *fête*, car on célèbre en même temps son retour à la République, le 2 juin 1815, et le départ des troupes autrichiennes et russes, qui, au nombre de 150,000, avaient de nouveau occupé la Suisse.

On télégraphie, de Hué, le 2 juin, que le traité franco-annamite proposé par M. Patenôtre a été accepté en principe. Les signatures seront échangées aussitôt que les questions annexes auront été réglées.

La santé du roi s'est améliorée.

Sur le boulevard :

—Eh bien ! tu sais, ce pauvre Ernest est mort.

—Vraiment, tant pis ! Il n'avait pas, je crois pas, une brillante position ?

—Comment donc, mais au contraire [illegible]

LOUISIANE.

Le *Banner*, paroisse Pointe Coupée, du 14 juin :

Les eaux de l'intérieur baissent, constamment, d'un pied et 5 pouces en 24 heures, et les planteurs de Pointe Coupée et de Fausse Rivière sont à l'œuvre ; ils sèment leurs grains, bien qu'il soit tard ; ils espèrent faire une récolte quelconque, surtout s'ils sont favorisés par le temps, comme cette semaine. Ce qu'ils ont déjà semé a fait des progrès considérable ; en peu de jours ; le terrain se sèche rapidement par suite de la baisse des eaux, du côté du fleuve, et dans l'intérieur des terres.

Malheureusement, il n'en est pas ainsi partout, M. Louis David, du 7me Ward, nous apprend que, dans cette localité, peu de terres sont délivrées des eaux, peu, par conséquent, peuvent être ensemencées.

Tout nous porte à croire qu'avant longtemps les habitants de ce district auront semé tout leur coton. Donc, courage, et bon espoir. Nous apprenons, par M. John Hyman, du Bas Chenal, que la crevasse de Pointe Manoir a été définitivement fermée, mardi soir. Cette opération a été plus difficile qu'on ne s'y attendait, et une partie des travaux a été emportée.

Les pertes causées sur la propriété du major Glynn sont sérieuses, mais on ne peut guère en faire l'évaluation, maintenant. L'eau, après tout, n'est restée que 10 jours, sur le terrain.

—Nous apprenons avec chagrin que M. P. Duplaigne, de Grand Bay, ne peut même pas tenter de faire une récolte quelconque, cette année ; tant les eaux sont encore hautes sur sa propriété. Ses ouvriers sont allés chercher du travail ailleurs. Cette habitation est une des mieux cultivées que nous ayons ; on y a planté beaucoup de cannes, cette année ; tout a été noyé. Impossible de déterminer l'étendue des pertes, quant à présent.

—La Fausse Rivière est, enfin, rentrée dans son lit, à l'exception de deux ou trois endroits sur le chenal. On pourra donc, bientôt, aller d'un point à un autre, sans encombre, mais il faudra réparer les chemins qui ont été inondés.

Chez M. Pourciau, il faudra beaucoup de travail, et comme il est incapable de le faire lui-même, nous croyons que les jeunes gens feraient bien de l'y aider ; avec un nombre suffisant de bras, on pourra facilement établir un chemin provisoire praticable. Il est seulement à craindre qu'il ne se produise des excavations.

—Paul Bell, homme de couleur, vivant sur l'habitation Bourgeois, avait placé, un peu de foin couvert sous un peu de graine de coton pour le maintenir jusqu'à son retour et il était ensuite parti pour le West Texas Landing. La graine a pris feu, et tout ce qui appartenait à Bell a été dévoré par les flammes.

—Bestiaux, mules, chevaux meurent en grand nombre, soit de faim, soit par suite des inondations. Les eaux de l'intérieur disparaissent. La propriété Foster est toujours sous l'eau. La détresse est grande. A partir de la crevasse Morgan, les populations souffrent beaucoup ; les marchands, si généreux qu'ils soient, ne peuvent soulager tant de malheureux.

Le *Sugar Planter*, paroisse West Baton Rouge, du 14 juin :

Nos planteurs se plaignent de la sécheresse qui retarde la pousse des récoltes.

—Il se fait de grands préparatifs pour une exposition de volaille de race, à Port Allen, lundi prochain ; l'exposition sera l'occasion de plusieurs piques-niques.

L'*Advertiser*, paroisse Lafayette, du 14 juin :

On craint que, si l'eau du Bayou Lafourche continue à baisser aussi rapidement que maintenant, les bateaux à vapeur ne puissent aller jusqu'à Thibodeaux. Le chemin de Morgan serait obligé alors de choisir un autre point pour transférer ses passagers—probablement Morgan City.

L'*Observateur*, St. Martinville, paroisse St-Martin, du 14 juin :

A l'occasion du 58me anniversaire de la prêtrise de notre vénérable et vénéré curé, le Rév. A. M. Jan, la fanfare de notre ville, sous la direction de Mr. C. Greig, accompagnée d'un grand nombre de personnes, ainsi que les enfants du couvent, bannière en tête, se sont rendus au presbytère et ont offert nos délicieuses sérénade au zélé serviteur de Dieu. Le presbytère regorgeait de fidèles avides d'adresser leurs hommages à leur respectueux à celui qui, depuis 34 années, a si fidèlement et consciencieusement rempli ses devoirs, en prenant charge de la Cure de notre paroisse.

L'entrée des bonnes Sœurs de la Merci, avec les élèves et la foule enthousiaste qui formait la procession, offrait un splendide coup d'œil. A n'en pas douter, la joie faisait palpiter le cœur de tous les assistants, toujours désireux d'offrir de chaleureux témoignages d'amitié et de vénération, à celui qui est un véritable patriarche pour nous.

—Mr. L. P. Domengeaux, a succombé à une longue et pénible maladie supportée avec une grande résignation ; il s'est éteint paisiblement dans le Seigneur, entouré de son épouse et de ses trois enfants qui restent pour déplorer sa perte.

C'était un bon père de famille, un ami sincère, dont la perte met une grande famille en deuil.

La mort l'arrache des vicissitudes et des amertumes de cette vie pour le transporter dans un monde meilleur, une vie heureuse et éternelle là haut.

Le *Pionnier de l'Assomption*, paroisse Assomption, du 14 juin :

Nous venons enfin d'avoir une semaine fort passable. Les travaux agricoles ont été repris et poussés avec vigueur, mais il est évident que le retard forcé qu'ont éprouvé ces travaux a fait un mal irréparable, car, bien que l'argent perdu puisse se rattraper, le temps perdu ne se rattrape jamais.

—Les eaux baissent, mais trop lentement, et les terres encore couvertes sont à peu près perdues pour l'agriculture, cette année.

—La compagnie des Mines du Calcasieu se dispose à reprendre incessamment les travaux d'exploitation des gisements de soufre que possède cette paroisse. Jusqu'ici, on a découvert un premier filon d'environ 100 pieds d'épaisseur, situé à une profondeur de 180 à 200 pieds au-dessous de la surface du sol, et un second à environ 900 pieds au-dessous du premier. L'épaisseur de ce second filon n'a pas encore été déterminée, mais on la croit supérieure à celle du premier. Le produit est excellent, rendant, en moyenne, 90 pour cent de soufre sûr, et se vendant sur place à raison de $25 la tonne. L'entreprise promet, et nous nous réjouirons des succès que pourront obtenir ceux qui travaillent à développer les ressources de la Louisiane.

La paroisse Calcasieu, fortement aussi déjà par l'industrie des bois de construction et par l'élevage des bêtes-à-cornes, et, de plus, en bonne voie de voir se développer chez elle l'élevage des bêtes à laine. Elle en possède actuellement, dit-on, plus de 20,000 têtes. C'est un beau noyau.

Le *Méridional*, Abbeville, paroisse Vermillion, du 14 juin :

L'état sanitaire de notre paroisse est excellent, jusqu'à présent.

—Nous avons le beau temps ; il faut espérer que nous le tenons, car il faut bien cela pour que les habitants puissent se débarrasser de l'herbe qui a envahi leurs champs.

—Les champs sont pleins d'herbe et les travailleurs ne sont pas faciles à trouver.

—Le plant de canne, dans toute l'étendue de la paroisse, est de toute beauté, mais les chiens ne promettent pas.

—La paroisse Vermillion ne doit pas et à plusieurs milliers de piastres en caisse. Voilà un état de choses dont nous devons être fiers et remercier notre dernier jury de police. Nous voudrions voir toutes les autres paroisses de l'Etat dans la même condition financière.

Le *Farmer*, Covington, paroisse St-Tammany, du 14 juin :

M. W. C. Warren, un échantillon de l'avoine de St-Tammany. Le produit remporterait, indubitablement, un prix à l'Exposition de la Nouvelle-Orléans. Il provient de l'habitation de M. Adolphe Flot, à trois milles à l'est de Covington. Il est de la variété rouge, qui est à l'abri de la rouille, et le seul engrais dont on se soit servi sortait de la vacherie. M. Flot a trois arpents de cette avoine ; la qualité de celle-ci est aussi bonne que celle de l'échantillon, ce qui prouve qu'avec du soin et une culture intelligente on pourrait faire du produit une source importante de revenu.

—La laine arrive à Covington. Jeudi dernier, MM. J. E Smith, & Sons en ont expédié 7898 livres ; M. G. W. Varnado, 1472.

Le *Marksville Bulletin*, paroisse Avoyelles, Louisiane, du 14 juin :

—On annonce que la Rivière Rouge baisse partout ; elle tombe rapidement dans nos bayous et dans nos cyprières.

—Nous avons été, dimanche, à Mansura, et vu, avec plaisir, les récoltes ; le long de la route. Le coton et le maïs sont plus avancés que nous le pensions.

—Les récoltes sont en excellent état dans la paroisse. L'herbe abonde dans les champs, mais un peu de beau temps permettra aux planteurs de s'en délivrer. Depuis quelques jours, le temps est très favorable pour les récoltes.

—Il y a plusieurs crevasses entre le débarcadère Barbin et le débarcadère Moncla.

Nous lisons dans la *République Française*, du 2 juin :

Toute l'Angleterre politique est mise en émoi par un article qui a paru hier matin dans le *Fortnightly Review*, mais dont les journaux de Londres ont reçu communication, ainsi que nous-mêmes, deux jours avant sa publication. Nous reproduisons plus loin une grande partie de cet article, la seconde moitié. Ecrit avec une concision extrême, il ne dépasse pas six pages du format de la *Revue des Deux Mondes*. Il a pour titre : "la Politique extérieure de l'Angleterre" et pour signature l'initiale G. L'éditeur a bien voulu nous écrire que cette lettre désigne "un des premiers hommes publics" de son pays. Il n'y en a pas beaucoup dont le nom commence par cette lettre ; aussi le *Times* n'hésite-t-il pas à affirmer que l'auteur est M. Gladstone lui-même.

....G.... passe en revue les relations de son pays avec les diverses grandes puissances. Il ne découvre aucun intérêt commun entre l'Angleterre et l'Allemagne, l'Autriche, l'Italie. On n'a aucune raison de les haïr ni de les aimer. Bien au contraire, les intérêts de l'Angleterre se croisent incessamment avec ceux de la Russie et avec ceux de la France, non pas en Europe, mais en Asie, mais en Afrique. D'après lui, on a tort de nourrir de l'hostilité envers la Russie. Il n'y a plus à craindre en effet qu'elle arrive à Constantinople, puisque l'Autriche et l'Allemagne montent la garde sur les Balkans. Mais, d'autre part, elle va devenir limitrophe de l'Angleterre en Asie, où elle pourrait devenir fort dangereuse si l'on n'en fait pas une amie.

La France du reste préoccupe infiniment plus l'écrivain de la *Fortnightly Review* que la Russie ; c'est qu'elle est partout où est l'Angleterre, en Asie, en Océanie, en Afrique ; c'est qu'elle travaille à se refaire un grand empire colonial. Entre le Français et l'Anglais il y a peu de sympathie, mais nul sur la terre ne peut nuire à l'Anglais autant que le Français. L'avoir pour ennemi est chose grave. Il vaut donc infiniment mieux l'avoir pour allié, s'entendre cordialement avec lui, chercher loyalement à écarter tout sujet de dissentiment, lui faire sa place en Egypte comme ailleurs afin qu'il ne touche nulle part ni aux possessions ni aux intérêts de l'empire colonial de la Grande-Bretagne.

La seule condition d'une telle entente cordiale, c'est qu'il existe en France un gouvernement sachant ce qu'il veut et ce qu'il peut. Or, ce gouvernement, G.... l'aperçoit actuellement et il en conclut à l'impérieuse nécessité de nouer les relations les plus amicales avec la République.

Nous ne saurions méconnaître ce qu'il y a de spécialement anglais dans ce raisonnement ; ce n'est pas la sympathie réciproque qui doit régler les alliances, mais la crainte mutuelle ; quand on se trouve en face d'un voisin dont l'inimitié est périlleuse, c'est une raison d'établir avec lui des relations excellentes. Il n'y a même pas de meilleure raison. Nous n'y contredisons pas, tout en trouvant cette franchise assez originale. Mais la franchise des Anglais nous a toujours paru ce qu'ils ont de plus acceptable.

A la majorité de 40 voix, le Sénat a rétabli, le 30 mai, dans la législation française, le principe du divorce, qui en avait disparu depuis soixante-huit années. Après que le rapporteur, M. Labiche, eût déclaré que la commission acceptait la suppression du divorce par consentement mutuel, réclamée, par le gouvernement, le Sénat, par 154 voix contre 114 a donné la préférence au contre-projet de M. Griffe sur celui de M. Eymard-Duvernay. L'article 1er, qui a été adopté, abroge la loi de 1816, qui, elle-même, avait prononcé l'abolition du divorce. Le principe admis, le Sénat va s'occuper des cas destinés à entraîner le divorce et des formalités judiciaires dont cet acte devra être entouré.

Quand le *Times* cherche à exciter des susceptibilités sans excuse, à justifier l'administration insensée de M. Lloyd et à pousser à l'occupation de la vallée du Nil, le journal de la Cité non-seulement fait une œuvre politique mauvaise, dit la *République Française*, mais égare encore le jugement de nos voisins par un tableau tout à fait inexact des choses d'Egypte. Quand les deux principaux secrétaires de la reine parlent avec la modération qu'ils ont montrée lors des dernières interpellations, c'est, au contraire, parce qu'ils savent quel est vraiment l'état des choses dans le delta, la haute Egypte et le Soudan.

Ils se sont fait pendant trop longtemps les plus étranges illusions, ils ont perdu ces illusions, et le Parlement, pour peu qu'il examine la question de près, doit reconnaître que ces ministres, qui sont au moins aussi patriotes que lord Randolph Churchill et aussi sensés que M. Labouchère, sont dans la raison et la vérité.

Que l'opinion anglaise soit passionnée dans les affaires d'Egypte, nous ne l'avons jamais pensé. L'honorable M. Schérer, qui a adressé au *Temps*, pendant quelques semaines, des lettres si remarquables sur la politique d'outre-Manche, l'a montré et démontré à plusieurs reprises. L'Angleterre s'intéresse vivement, et non sans raison, au sort du général Gordon. Mais au protectorat de l'Egypte, elle ne tient pas.

Le rétablissement du calme et de la tranquillité en Egypte, parce que sans tranquillité et sans calme, il n'y a pas de sécurité pour le commerce, l'opinion anglaise ne réclame pas autre chose, et la manière d'arriver à ce rétablissement lui importe peu. Elle sait ou elle sent même que le protectorat, qui bouleverserait l'Angleterre avec toutes les grandes puissances continentales sans exception, est un moyen d'arriver à tout autre chose que cette paix qu'elle désire, et qui, depuis l'insurrection des colonels et la destruction du contrôle, lui fait toujours.

Si nous avions des conseils à donner aux membres du Parlement d'outre-Manche, nous les engagerions à consulter, pendant les vacances, la vraie opinion de leurs commettants. Elle est aussi pratique et sensée que celle des politiciens à la suite de M. Clifford Lloyd l'est peu.

Le ministre des finances de France vient d'accorder un bureau de tabac d'un produit de 4,500 francs à Mme Pierre, veuve du regretté contre-amiral.

PETITES IDEES.

Le monde serait encore jeune si Jupiter n'avait pas fait les jours pluvieux.

La dernière étape dans la vie, d'un libertin, c'est le mariage ; quand il est blasé sur les femmes il prend une épouse.

Le comble pour un ivrogne c'est de prendre une calotte chez un tailleur.

Le mariage est une loterie où l'on gagne souvent [illegible]

Le *Journal des Débats*, du 3 juin :

Nous avons à constater la continuation d'un temps excellent pour la culture, aussi on paraît très satisfait dans nos campagnes de l'apparence des récoltes.

Nos vignerons reprennent également courage ; le soleil est venu et son action réparatrice s'est fait sentir du Nord au Midi.

Il a surgi un peu partout de nouveaux bourgeons dans les vignobles atteints par les rudes gelées du mois d'avril.

L'Alsace-Lorraine se rassure et, après avoir complètement désespéré, compte maintenant sur une année ordinaire.

En Franche-Comté, il y a actuellement des chances sérieuses pour une large atténuation du préjudice souffert le mois dernier.

Les avis de la Bourgogne sont presque unanimes pour constater que les dégâts causés par la gelée ont été très grossis, cependant on n'ose encore que l'espoir d'une demi récolte.

Dans le Beaujolais, la vigne est magnifique et l'on commence à pratiquer l'incision circulaire de la vigne ayant pour but d'augmenter le nombre des raisins.

D'après nos correspondances des Charentes, on a constaté que les progrès du phylloxera semblent être moins grands que les années précédentes, on assure même qu'il aurait disparu de beaucoup de vignobles, légèrement atteints l'an passé ; en somme, il y a amélioration. D'un autre côté la reconstitution des vignobles par les sujets américains, sur les points les plus compromis, s'opère en grand et commencera en quelques contrées à donner cette année-ci un commencement de récolte ; c'est un progrès considérable qui ranime tous les courages.

Dans la Gironde et dans les départements voisins, les craintes des gelées printanières sont absolument disparues ; la récolte promet d'être relativement abondante. Dans le Midi, l'approche de la floraison provoque encore des craintes, cependant tout fait espérer que la vigne passera sans encombre le spectre de la coulure, époque aussi critique que la période des gelées.

Le *Temps*, du 31 mai :

La Chambre des députés italienne a, dans sa séance d'hier, adopté le projet de loi déposé par le gouvernement et suspendant la juridiction consulaire italienne en Tunisie. On connaît les dispositions de la convention conclue à cet effet entre les cabinets de Paris et de Rome, que nous avons été les premiers à publier. M. Mancini, en défendant sa politique, a rendu une justice méritée à la diplomatie italienne : "Nous avons été, a-t-il dit, les premiers à consentir en principe et nous ne sommes pas les derniers à arriver aux bases d'un accord. Nous avons résolu favorablement le problème en protégeant les intérêts de nos nationaux et en méritant l'approbation des autres nations." L'accord heureusement intervenu entre les deux gouvernements au début de cette année sera également profitable aux deux nations intéressées ; il écarte définitivement une cause permanente de difficultés internationales. En le sanctionnant, l'Assemblée de Monte-Citorio a donné une nouvelle preuve de l'esprit de conciliation et de sympathie pour notre pays dont nous sommes heureux de constater l'influence au delà des Alpes.

M. Pasteur a communiqué, à la Société nationale d'agriculture, comme à l'Académie des Sciences, de Paris, le résultat de ses derniers travaux sur la prophylaxie de la rage.

Le savant académicien ainsi que le télégraphe nous l'a déjà annoncé, a ajouté que les agriculteurs peuvent l'aider beaucoup dans son entreprise. En effet, les animaux de race bovine paraissent plus sensibles à la rage que les chiens eux-mêmes ; il pourrait donc faire des observations importantes, si les cultivateurs l'avisaient immédiatement lorsque des bœufs ou des vaches auraient été mordus par des chiens hydrophobes. M. Pasteur a fait appel à leur bonne volonté pour obtenir ces renseignements ; plus ils seront nombreux, plus les expériences pourront être multipliées.

—Puisque nous en sommes à la recherche des origines des maladies et à leur traitement, nous appelons l'attention sur les travaux de M. Dumas, professeur d'agriculture à l'Ecole normale d'Auch, France. Il affirme que la rouille qui cause dans les blés des ravages si considérables provient du développement d'un petit champignon microscopique, appelé *œcidium berberidis*, qui prend naissance sur l'épine-vinette et qui, de là, se trouve emporté par les vents sur les blés au moment de leur floraison ; les spores de ce champignon envahissent peu à peu le champ entier, quelle qu'en soit l'étendue.

Tous les pieds d'épine-vinette devraient donc d'après M. Dumas être arrachés ou du moins tenus coupés chaque année, afin d'empêcher la floraison de se produire.

Cet arbrisseau est bien loin par son agrément de compenser l'énorme préjudice qu'il cause à l'agriculture du Midi de la France.

A l'appui de sa thèse, M. Dumas cite, dans une brochure qu'il vient publier, l'exemple d'une foule de propriétaires dont les blés étaient ravagés par ce fléau et qui, ayant consenti à sacrifier les épines-vinettes de leurs propriétés, n'ont plus vu la rouille reparaître.

L'histoire qu'on raconte à propos du dernier dîner du ministre des Etats-Unis, dîner qui aurait été donné, disait-on, en l'honneur de M. le comte de Paris, est dénuée de tout fondement, dit le *Figaro*.

La vérité vraie est que M. le comte de Paris n'était pas invité à ce dîner et que, par conséquent, il n'y a pas assisté.

Il a été invité simplement à la réception qui a suivi, à titre d'ancien officier de l'armée des Etats-Unis et comme auteur du remarquable ouvrage : la *Guerre civile en Amérique*. La réunion tout intime, était presque exclusivement composée d'Américains.

Mais quoi donc de si extraordinaire, en définitive, la présence de M. le comte de Paris à une soirée de M. Morton ? Son Excellence est le représentant des Etats-Unis et il sait que toute la société américaine témoigne la plus vive sympathie aux princes d'Orléans qui ont combattu aux côtés de Mac-Clellan, sous la bannière étoilée.

Il faut être vraiment bien... opportuniste pour trouver à redire à cela.

B. TREMOULET,

Rue Decatur, No 7, vis à vis la Poste

Vins de Bordeaux des meilleurs crûs, reçus de maisons de premier ordre.
Sherries de Duff, Gordon & Co, de Pedro Domecq, etc.
Portos de Sandeman & Co, Offley, Cramp & Forrester.
Champagnes de toutes marques en renom.
Vieux Whiskies, Cognacs, Rhums, Genièvres, etc.
Vins de Californie de toutes sortes.
Vin de St-Vincent Véritable, etc. etc. etc.
AUX PLUS BAS PRIX.

Bureau du New Orleans Gaslight Company—Nouvelle-Orléans, 17 juin 1884—A une réunion du Board des Directeurs de cette compagnie, tenue ce jour, un dividende de TROIS PIASTRES par action a été déclaré, payable le MARDI, 15 juillet 1884.
V. VAIVOIR, Secrétaire.
17juin—1m

PLACEMENT D'ARGENT

Bons des Etats-Unis

Achetés et vendus.

Bons de premières hypothèques

—Sur—

Divers chemins de fer urbains.

A vendre par la

Banque Nationale de la Nouvelle-Orléans,

34 RUE DU CAMP.

18 juin—1er

Quinzième Festival Annuel du 4 Juillet.

Donné par l'Association de Bienfaisance des Commis.

AU FORT ESPAGNOL.

Le Vendredi, 4 juillet 1884.

[illegible]

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nlle-Orléans.

No 104 RUE DU CANAL.

TRENTIEME ETAT ANNUEL.

La Compagnie publie l'état suivant conformément aux dispositions de sa Charte :

Primes reçues durant l'année expirant le 31 mai 1884, y compris les primes non-échues de l'année précédente.

Sur les risques d'incendie	$255,251 36
Sur les risques maritimes	17,931 68
Sur les risques de rivières	20,305 94
Primes totales	$293,488 98
Moins les primes non échues	71,240 00
Primes nettes échues le 31 mai, 1884	$222,248 98

Pertes payées—

Sur les risques d'incendie	$105,667 03	
Sur les risques maritimes	6,553 87	
Sur les risques de rivières	6,104 92	
Taxes et dépenses, moins l'intérêt	15,843 99	
Réassurances et primes remboursées	21,127 18	$155,306 99
Profits		$66,941 99

La Compagnie a l'actif suivant :

Immeubles	$247,045 88
Papiers de ville	2,000 00
Actions de Banques et de Chemins de fer	63,914 79
Billets garantis par hypothèques et nantissements	164,590 32
Billets à recevoir	69,964 67
Primes en collection	21,926 85
Actions de la Compagnie des Water Works de la N. O.	7,439 50
Actions du Valette Dry Dock	11,362 50
Bons Consolidés de la Louisiane	15,626 25
Comptant	46,280 58
	$648,151 34

La Compagnie a payé les 10 pour cent d'intérêt habituel à ses actionnaires pour l'année expirant le 31 mai 1884.

L'exposé ci-dessus est une juste, vrais et correcte copie des livres de la Compagnie.
B. W. NOTT, Secrétaire. PAUL FOURCHY, Président.

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Fait sous serment pardevant moi, le 16ème jour de juin 1884.
JAMES FAHEY, Notaire.

DIRECTEURS :

P. MASPERO, J. J. FERNANDEZ,
PAUL FOURCHY, JOS A SHAKSPEARE,
D. FATJO, JNO B LALLANDE,
M. W. SMITH, D. A. CHAFFRAIX,
CHAS LAFITTE, B. W. TAYLOR.
17 juin—

Les natifs sont étonnés !
Le public est émerveillé !!
Les clients sont satisfaits !!!
—ET LE—
MAGASIN EST TOUJOURS ENCOMBRÉ !!!!
Tout cela à cause des prix populaires
—DE—

DANZIGER,

131 RUE DU CANAL.

IL NE FAUT PAS GARDER SES MARCHANDISES EN MAGASIN.

ETOFFES DE BLANC A TRES BAS PRIX

3 caisses Victoria Lawns brodés à 5 cts, en valant 12, la yarde.
Victoria Lawns blancs à 8 cts, en valant 15.
Piqué blanc à 5 cts, en valant 15.
Victoria Lawns blancs à 10 cts, en valant 20.
500 pièces Nansous à carreaux à $1 75 la pièce de 20 yardes, valant $2 50.
3075 pièces Nansous à carreaux à $2 50 la pièce de 20 yardes, valant 3 50.
2000 pièces Persian Lawns à $3 50, valant $5 00.
Les marchandises sont à bon marché—moitié prix.

Linons.

Des Linons que nous vendions 8, 10 et 12 cts, nous les vendons maintenant 3, 4 et 5 cts la yarde.
Les Union Lawns se vendant 12, 15 et 20 cts, se vendent aujourd'hui 10 et 12 cts la yarde.
Linen Lawns que nous vendions 20, 25 et 30 cts se vendent maintenant 15 et 20 cts la yarde.
Organdies-mousseline 4¼ largeur à 7 et 12 cts la yarde.

VENTE EXCEPTIONNELLE
—DE—
BONNETERIE.

BAS de demoiselles, couleurs unies à 20 cts la paire.
" " noirs et blancs à 20 cts.
" " à raies et unis à 75 cts.
" " couleurs unies et fantaisie, fil de Lisle, à 50 cts valant 85 cts.
BAS de dames, couleurs unies, à 25 cts.
" " noirs et blancs (deuil) 40 cts., valant 75 cts.
1 caisse Balbriggan écrus pour dames à $1.25 la boîte.
2 caisses Balbriggan écrus à $2.50 la boîte.
Chaussettes pour hommes à $2.50, $3, $3.50 et $4 la douzaine.
Maintenant, cessons de parler de bas, et donnons aux

TOILES

leurdu.
Toile pure à chemise 4-4 à $6, $7, $8 et $9 la pièce.
Toile pure à taies d'oreillers 4-4, à 35, 40, 50 et 60 cts la yarde.
Toile à drape 12¼ à 80 et 90 cents la yarde.
Toile à drape 13¼ à $1 et au-dessus.

Le dernier, mais la plus important.

6000 pièces Dentelle torchon folle à 5 cents la yarde, valant 10, 12 et 15 cents la yarde.
Beaux Corsets à 50 cents pièce.
Batiste à 20 cents, valant pleinement 40 cents la yarde.
Ces avantages spéciaux sont offerts par

DANZIGER,

131 rue du Canal.

N. B.—Nous désirons faire savoir que SAMEDI soir, à 5 heures 30 m, nous avons reçu 52 caisses d'étoffes de blanc Linons, Batistes, Toiles, Mouchoirs, Bonneterie, Gants, Dentelles, etc., provenant de grandes ventes de panique à New York, que nous vendrons LUNDI matin. Il était trop tard pour en parler dans l'annonce.
15 juin—

H. L. NORES.

DRY GOODS,

[illegible] RUE DU CANAL,

Entre Bourgogne et Remparts.

Grande réduction dans tous les départements pour réduire le stock avant notre inventaire.
3 caisses Bunting à jour, nuances nouvelles, réduit de 15 cts à 12½ cts.
Nos Buntings à dessin de 30 cts sont réduits à 20 cts.
Notre Bunting noir 44 pouces de large de 60 cts réduit à 40 cts.
[illegible] à 30, 35, 60 et 65 cts.
Nos Organdies imprimées de 30 et 40 cts sont réduits à 15 et 25 cts.
Nos Popelines Japonaises d'Eté à carreaux de 40 cts sont réduits à 25 cts.
Soie noire gros grain de $1.25 réduite à 75 cts.
Nansous blancs à carreaux à 8, 10, 12½ et 15 cts.
India Lawns blancs à 10, 12½ cts et au-dessus.
Robes pour mousquetaires à $1.75, $2.50 et $3.00.
[illegible]
[illegible]

H. L. NORES,
[illegible] rue du Canal,
Entre Bourgogne et Remparts.
15 juin—

WEST END.

Théâtre de l'Opéra du West End.

MARSH REDON, Directeur.

En raison du succès sans pareil de la grande prima-donna anglaise

SELINA DOLARO

—DANS—

La Grande Duchesse

Elle paraîtra dans son grand rôle pour sept soirées de plus, par requête spéciale, secondée par une forte troupe, sous la direction de Marlande. Le susdit Opéra sera représenté sous le contrôle exclusif du régisseur M. James Vincent.

Rien ne réussit comme le succès.

La Grande Duchesse au West End est un triomphe.

Lisez ce qui suit :

Verdict unanime de la Presse :

"La Grande Duchesse telle qu'elle est représentée au West End est un succès."—Picayune.

"La voix charmante et la grâce captivante de Dolaro ont, sans aucun doute, gagné le public, et en font une des artistes les plus aimées des amateurs de la Nlle-Orléans, ce qui procurera la direction qui a su se l'attacher une saison des plus fructueuses."—Times-Democrat.

MATINÉES
LES MERCREDIS ET SAMEDIS

Le grand orchestre sous le bâton du professeur D'Aquin. Le contrôle est ouvert tous les jours. Des sièges peuvent être retenus trois jours à l'avance. Trains toutes les 15 minutes après 4 heures.
F. WINTZ, Surintendant.
7 juin—

Hôtels, Sources etc.

TRISCONI.

HOTEL WASHINGTON,

MILNEBURG,

Réouvert pour la Saison 1884.

SEUL restaurant de PREMIERE CLASSE sur les bords du lac.

La cuisine est sous la direction du fameux chef REMY, connu de tous les amateurs de bonne chère.

M. MIGUEL sera heureux de voir ses anciens clients.

Vins et liqueurs de première qualité et aux prix les plus modérés. Service excellent.

Les bains, n'étant pas affectés par le drainage de la ville, comme le sont dans les autres établissements, sont délicieux.

Les trains partent de la ville toutes les demi heures, après 1 h P. M. La voie ferrée a été entièrement refaite à neuf.

Les ordres pour repas peuvent être transmis par téléphone, ou laissés à mon établissement, le "Customhouse Exchange", coin Canal et Decatur.

JOHN TRISCONI, Propriétaire.
15 mai—3m

Pension à la Baie St.-Louis.

MME F. S. OGDEN peut prendre quelques pensionnaires à la Baie St-Louis. Maison vaste et très agréable située près de l'Avenue Ulman. Grandes chambres bien aérées. Bonne table.
14 mai—

HOTEL DE L'EUROPE

A BILOXI.

M. BOULO prévient ses amis et le public en général qu'il a disposé sa maison de manière à donner la plus entière satisfaction à ceux qui l'honoreront de leur patronage. On trouvera en tout temps chez lui une excellente table et tout le confort désirable. Ses prix sont très modérés. 3 mai—4m

RESTAURANT PIZZINI,

132 RUE DU CANAL,

(Presque vis-à-vis du Grand Opéra House.)

NOUVELLE-ORLEANS.

La cuisine est confiée aux soins du célèbre maître-queux JULES SABRIER.

MATHIEU & P. PIZZINI,
PROPRIETAIRES.

Téléphone dans la maison.
21 oct—1an

AVIS.—Bureaux de la Compagnie d'Assurance du Peuple de la Nlle-Orléans, No 12 rue Carondelet.—Nlle-Orléans, 17 mai 1884.—Une assemblée générale des actionnaires de cette compagnie aura lieu dans ses bureaux, Mercredi, 18 juin 1884, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, pour voter sur les amendements proposés aux articles VI et X de la Charte, relativement au changement du terme d'expiration de l'année fiscale et à l'élection des Directeurs.
P. M. SCHNEIDAU, Secrétaire.
18mai—1m Me D V

Dr HERARD,

Spécialiste français.

149 rue Royale, Nouvelle-Orléans.

Heures de consultation, le matin, de 9 à 11, le soir, de 3 à 5.

Avis—Je fais une spécialité de la cure des cancers sans opération chirurgicale. Les maladies cutanées ou de nature syphilitique, je les traite avec succès. Mon onguent triomphe des hémorrhoïdes, c'est le seul remède qui guérit immédiatement. Que ceux qui souffrent me viennent consulter pour ces maladies, ils les guérissent toutes.
4 juin—1 m—Mer Dim Mar

Tombes à vendre.

DANS le cimetière St Louis, rue Esplanade. Construction de TOMBES en marbre et en briques à des prix modérés ; réparation de tombes à des prix également modiques ; aussi à vendre, une tombe en granite à très bas prix.
S'adresser à FLORVILLE FOY,
Rue des Remparts No 83.
15 juin—3m—Dim-Mer-Ven.

J. A. MAILHES,

PHARMACIEN,

COIN ST-LOUIS ET ROYALE,

Nouvelle-Orléans, Lne.

Prescriptions remplies promptement et avec soin, jour et nuit. 1 juin—1m

Un nouveau chemin coquillé

DU Fort Espagnol à Milnebourg est maintenant réparé. Splendides accommodements pour voitures en tout temps, à Washington Hôtel. 7juin—1m PP.

Compagnie d'Assurances

—DES—

Factors and Traders

49...RUE CARONDELET...49

Nouvelle-Orléans.

Capital comptant ..$1,000,000

EMISSION DE POLICES SUR RISQUES D'INCENDIE, DE RIVIERES ET DE MERS.

ED. A. PALFREY, Président.
JOHN CHAFFE, Vice-Président.
T. F. WALKER, Secrétaire.

Succursales :

M. W. A. VALLOFT, 5 rue Ste Anne et 605 rue des Magasins, et M. E. A. DUCROS, 138 rue Gravier, sont autorisés à prendre des risques d'incendie pour cette Compagnie.
T. F. WALKER, Secrétaire.
30mars—1anPP

Bureau de l'Agence des Stoves à gaz.

13 RUE BARONNE.

J'INVITE toutes les personnes désirant faire usage de stoves à gaz pour le chauffage et la cuisine à venir examiner mon assortiment de stoves à gaz à mon magasin, 13 rue Baronne, juste en face de la station des chars de Carrollton.

C'est le plus grand assortiment de stoves à gaz, des derniers genres et des meilleurs genres, qui ait jamais été exhibé en dehors des villes du Nord.

Ils sont de tous genres, de toutes grandeurs.

Leur propreté, leur bon marché et l'absence de chaleur que donne les stoves ou ranges ordinaires de coke et de bois, font de ces stoves les plus convenables à notre climat.

C'est le seul stove qui grille et rôtisse également comme un feu ouvert.

Je me suis décidé à embrasser ce genre d'affaires, car j'ai sais que le gaz dont on se sert à la Nouvelle-Orléans est surtout excellent pour ces stoves de chauffe et de cuisine.

Je serai au magasin de 8 heures du matin à 7 heures du soir pour expliquer d'une façon pratique les avantages du système de cuisine.
JOHN N. MAIN, Brooklyn, N. Y.
3juin—1m

PIANOS

—ET—

ORGUES

—CHEZ—

L. GRUNEWALD,

GRUNEWALD HALL,

On trouvera tous les meilleurs pianos fabriqués comprenant :

STEINWAY,
Pleyel, Sohmer, Knabe, Behr et Fisher.

PIANOS vendus à des conditions faciles. Un grand assortiment de

Pianos d'Occasion,

à des prix de $50 et au dessus.

MUSIQUE d'Editeurs français allemands et américains reçue journellement.

Mon stock est le plus vaste et mes prix sont les plus modiques au Sud. S'adresser à

LOUIS GRUNEWALD,

127 rue du Canal ou 18 rue Baronne
19 avril Nouvelle-Orléans

Proclamation de Quarantaine Amendée.

DEPARTEMENT DE L'EXECUTIF
Etat de la Louisiane

CONFORMEMENT aux dispositions de la section 3040 des Statuts Révisés de cet Etat et aux résolutions adoptées par le Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane le [illegible] 1884,

Moi, Samuel Douglas McEnery Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, a jugé convenable de mettre la présente proclamation pour amender ma proclamation annuelle de quarantaine publiée le 16 avril 1884 et devant être mise à exécution le 1er mai 1884, de manière à requérir une détention de quarante jours pour tous navires et toutes personnes venant des ports mentionnés dans la dite proclamation et relevant de la première classe qui exigent dix jours de détention, lequel changement aura lieu à partir du 10 juillet 1884, et restera en vigueur jusqu'à révocation du présent ordre.

Voici les ports auxquels s'applique la restriction :

Tous navires, avec leurs équipages, passagers et chargements, arrivant aux différentes stations de la quarantaine de l'Etat et venant des ports mexicains de Matamoras, Tampico, Tuxpan, Vera Cruz et Minatitlan et du port de Colon, dans l'Amérique Centrale, ainsi que de tous les ports des îles de Cuba, Hayti, San Domingo, Porto Rico et Jamaïque, des ports brésiliens de Rio Janeiro, Bahia et Pernambuco, aussi bien que de toutes autres localités ou contrées aux dites ports entre lesquels et les dits lieux existent de libres rapports sans interruption de quarantaines rigides.

En foi de quoi j'ai apposé à la présente ma signature et le sceau de l'Etat de la Louisiane.

Fait en la ville de Baton Rouge, ce neuvième jour de juin de l'An de N. S. Mil Huit Cent Quatre-Vingt Quatre et de l'Indépendance des Etats-Unis d'Amérique la cent huitième année.
S. D. McENERY.

Pour le Gouverneur :
OSCAR ARROYO,
Secrétaire d'Etat
13 juin—10tPP

M. DESIE DELPUGET,

PROFESSEUR à la Nlle-Orléans depuis quatorze ans, offre de donner aux prix les plus modérés, dans les institutions et dans les familles, des leçons de français et de géographie, d'arithmétique et de Calligraphie. S'adresser au No. 15 de la rue Howard, en face Canal et Gasquet.
1s mai 1m

PHARMACIE ANGELI.

Importation et vente de Médicaments Français, anglais et allemands, de Livres, de Vitrines, etc.—Prix de New York.

153 et 155 rue Juive
25— 1an

JULES A. GAUCHE,

Successeur de John Henderson & Cie.

IMPORTATEURS DE

Vins, Eaux-de vie, Cordiaux Whiskies, etc.,

32 RUE TCHOUPITOULAS

Nouvelle-Orléans.

mars..3m D Mar P

NATTES NOUVELLES DE CHINE

A BAS PRIX.

A. Brousseau's Son,

23 et 25 rue de Chartres.

Rideaux de Dentelle à $1 50 la paire et au-dessus.

STORES DE FENETRES,
TOILES-CIREES,
TAPIS.

Nouveautés des derniers genres
20mars—1an

ELKIN & CIE.,

100....RUE DU CANAL....100

Appellant l'attention du public sur leur vaste stock de

NATTES DE CHINE

nouvellement importées, d'une finesse extraordinaire et sans coutures.
Aussi sur un nouveau stock de

Toiles cirées,
Stores,
Rideaux, etc.

TAPIS !

[illegible] toutes qualités à prix réduits.
31 avril—

Médaille d'Or. Paris 1878 — Diplôme d'honneur Amsterdam 1883

BASILE BARES.

No 84 - - Rue Royale - - No 84

SEUL AGENT.

VENANT d'être reçu un assortiment des célèbres Pianos de Gaveau, de Paris, avec le nouveau système Equilibré, Breveté pour la tenue de l'accord, la partie la plus essentielle dans le Piano. Les mécaniques de ces instruments sont à doubles répétitions. Ces pianos ont été fabriqués expressément pour notre climat et sont pleinement garantis. J'offre ces Pianos à un prix excessivement réduit.

Accords et réparations de Pianos et Orgues à des conditions très avantageuses.
18nov—

Agence d'Emigration Française

LE SOUSSIGNÉ a ouvert à St-Paul, Minnesota, une agence d'émigration française. Il sollicite les ordres de MM. les planteurs de la Louisiane qui auraient besoin d'ouvriers ou de fermiers. Ceux qui auraient des terres à vendre ou à céder à quelque condition que ce soit, sont priés de s'adresser à lui, en lui envoyant les renseignements nécessaires.
F. O. BOUCHER, Directeur,
504 E. Third street,
Presley Block, St-Paul, Minn.
19av

COKE ! COKE !

LES CONSOMMATEURS PEUVENT ETRE POURVUS DE COKE DE CONNELLSVILLE par M. W. G. COYLE & CIE.
14ja—1ecu 47 rue Carondelet, coin Union.

CHICKERING
PIANOS
THE BEST IN THE WORLD
P. Werlein
NEW ORLEANS

PIANOS CHICKERING

Vendus à bas prix pour le Comptant,

ET A TERMES.

Faciles en paiements mensuels.
Les vieux pianos sont acceptés en partie comme paiement.

chez P. WERLEIN,
135 rue du Canal.

THE SOUTHERN Insurance Company

Of New Orleans.

BUREAU NO 81 RUE DU CAMP

Capital - - - $300,000 00
Actif - - - - $387,043 94

[illegible]

Aux taux les plus bas.

[illegible]

La moitié de ses profits

[illegible]

COMPAGNIE D'ASSURANCES "HOPE"

De la Nouvelle-Orléans.

[illegible]

Bureau, 188 rue Gravier

Capital $250,000

[illegible]

Aux taux les plus réduits.

[illegible]

Pertes promptement et équitablement ajustées

J. A. CHALARON
LOUIS BARNETT
MAURICE STERN
13 fév—1an

GODCHAUX,

MARCHAND DE

VETEMENTS CONFECTIONNES

ET

d'Articles de Toilette

81, 83 et 85 rue du Canal.

Pour influencer les acheteurs et afin d'écouler les marchandises de Printemps et d'Eté qui me restent, je vendrai, après le 1er juin 1884, tout mon stock à des prix très réduits
1er juin

P. POURSINE. JAS. A. VIGNAUD.

POURSINE & VIGNAUD

MARCHANDS DE CAFÉ.

70 RUE GRAVIER.

22 mai—1 mois

F. JAHNKE,

(Breveté pour la Louisiane)

PAVAGE EN PIERRE ARTIFICIELLE DE SCHILLINGER.

Importateur et marchand de Pierres plates allemandes et de North River pour pavage, curb stone, ciment de Portland.
TUILES, COQUILLES ET SABLE.

Nos 208 et 210 rue Dolord,

Entre Baronne et Carondelet.
23jan

C. GAVARRO Gérant. C. B. LANUSSE Secrétaire.

Compagnie de Fabrication de

VIN ROUGE,

De la NOUVELLE-ORLEANS

72 Rue Conti, Nouvelle-Orléans.

Incorporateurs—MM. A. Carrière et Fils, D. A. Chaffraix, Gilbert H. Green, A. A. Lelong, C. Gavarro et Fils, Gus. Pitot. 3 avril—1an

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 17 JUIN,—CLASSE No 144

Tirage de 4 heures P. M.

1er	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me	14me
21	34	4	61	9	26	8	25	7	63	3	59	77	1

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et seulement dans les salons de la Compagnie.
En témoignage nous apposons notre signature De 17 juin 1884—4 heures P. M.
LOUIS R. FILS,
J. A. A. BOURG,
Commissaires.

☞ Les plans de nos tirages [illegible]